

S 28. Dez. 1977 1 2

o.222 Gambie - BBP/mx

Le Département politique fédéral présente ses compliments à l'Ambassade de la République de Gambie et a l'honneur de se référer à la note par laquelle, en date du 2 septembre 1977, il a annoncé son intention de venir en aide aux pays du Sahel éprouvés par la sécheresse.

Le Conseil fédéral vient d'accorder un crédit extraordinaire de deux millions de francs suisses; cette somme a été transférée télégraphiquement au Programme alimentaire mondial à Rome au titre de participation au financement de son action d'urgence. Par ailleurs, trois experts du Corps de volontaires suisses en cas de catastrophe à l'étranger ont été mis à la disposition du Programme alimentaire mondial; par leurs connaissances techniques, ils apporteront un appui logistique aux opérations de secours conduites à partir des ports de Dakar, d'Abidjan et de Douala.

La République de Gambie sera ainsi au nombre des bénéficiaires des programmes en cours auxquels la Suisse a contribué.

Le Département politique fédéral saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de la République de Gambie les assurances de sa haute considération.

Berne, le 28 décembre 1977

A l'Ambassade de la
République de Gambie
L o n d r e s

S 28. Dez. 1977 1 2
Copies : Ambassade de Suisse Dakar p.i.
Monsieur le Vice-Directeur
A. Bill

